

**C .L.I.P.**  
**Comité Local d'Information  
et de Propositions**  
**Mairie - 39140 LES REPOTS**  
**odeurs.clip@gmail.com**

**Compte rendu réunion**  
**Jeudi 07 février 2018 – 20 H 30**  
**Mairie des Repots**

**Présents :**

Jean-Paul BOISSARD, Michel CHALUMEAU, Jean-Pierre BADIN, Jean-Paul GAUTHIER, , Martine CHEVALLIER, Jean-Paul DELARCHE, Philippe ANTOINE, Denis GAUTHIER, Corinne COTTIN, Rémi GAUTHIER, Jean Jacques SAMSON

**Excusés :**

Jean-Yves LANNEAU, Didier JOUVENCEAU, Olivier PHILIPPE.

**Début de la séance : 20 H 45**

Le rapport ATMO commandé par le SYDOM - Centre de Stockage du Jura ( CET ) a fait l'objet de quelques commentaires.

L'étude se décompose en 2 phases complémentaires :

- modélisation de la dispersion des émissions émises par le casier n°5 en cours de fin de remplissage
- campagne de mesure, composée de deux sessions de 15 jours de prélèvements, l'une en période hivernale et l'autre en estivale dans le but d'évaluer les teneurs en sulfure d'hydrogène (H<sub>2</sub>S), gaz responsable des mauvaises odeurs autour du site.

Les deux séries de mesures pour la campagne 2017/2018 sont relativement comparables avec pour chacune d'entre elles, une concentration moyenne de 04 ug/m<sup>3</sup>, tous sites confondus donc en dessous du seuil de détection olfactif (0.7 ug/m<sup>3</sup>), sauf sur le casier 5 (1.8 ug/m<sup>3</sup>)

L'avant- dernière campagne de mesures datait de 2013-2014. Au regard des données issues de la période hivernale, il apparaît que les valeurs étaient comprises entre 0.8 et 2.5 ug/m<sup>3</sup>, soit sur les trois sites des concentrations supérieures au seuil de détection olfactif (0.7 ug/m<sup>3</sup>). En période estivale les données restent sous le seuil de détection olfactif et comparable à la campagne 2017.

Du point de vue de ces données un léger mieux est à noter.

Toutefois, ces campagnes commandées par le SYDOM à des professionnels reconnus par les Services de la Surveillance de la Qualité de l'Air, organisme d'Etat, prennent partie du fonctionnement du CET sur un temps donné et localisé :

- il s'agit de données moyennes sans annoncer les plus ou les moins sur lesquelles elles sont retenues.
- les lieux pourraient être élargis à d'autres sites
- les incidents techniques ne sont pas pris en compte et en ces moments ce serait une explosion des chiffres cités
- la météo peut faire varier la teneur en H<sub>2</sub>S même si elle participe de l'enquête
- la recherche ciblée H<sub>2</sub>S ne fait pas mention d'autres composants diffusés et probablement pas très sympathiques ; les relevés quotidiens effectués par les techniciens du site sont repris dans un rapport annuel indépendant.

- les campagnes pourraient être plus rapprochées ( tous les 4 ans ! )

De l'avis général du bureau on peut se féliciter de la prise en compte sérieuse du SYDOM concernant les problèmes d'odeurs qui ont jalonné le fonctionnement du CET depuis qu'il est en activité ( 1998).

Le Clip n'est pas étranger à cela.

### **Visite du CET des adhérents**

**Elle est fixée le lundi 9 juillet à 10 H.**

La publicité s'organisera :

- courrier au Président du SYDOM
- tracts auprès des adhérents et plus remis par des membres du bureau
- annonces dans la presse

PRORAMME PRESENTI : politique générale du CET, finition du casier 5, technique de récupération des gaz, lixiviat, torchère, chaudière et questions réponses ...

( dernière minute, le SYVOM devrait inviter les riverains ainsi que les maires des communes voisines)

### **Renouvellement des membres de la Commission de suivi de Site ( CSS)**

Un demande écrite sera envoyée à la Direction de la Coordination des Politiques Publiques afin de participer aux débats de cette commission.

### **Programme des visites du CET :**

#### **Lundi 9 juillet – 10 H : VISITE OUVERTE A TOUT PUBLIC**

Lundi 17 septembre – 10 H : Michel CHALUMEAU, Jean-Pierre BADIN, Didier JOUVENCEAU

Lundi 19 novembre – 09 H : Jean-Paul BOISSARD, Jean Jacques SAMSON, Jean-Paul DELARCHE, Corinne COTTIN

Les adhérents désirant participer aux visites pourront prendre part à ce calendrier.

Rappelons que les CR des réunions sont diffusés dans les mairies représentées au CLIP et paraissent généralement sur leur site. Toutefois, ils seront distribués sur papier.

*Le Secrétaire : Jean-Jacques SAMSON*

